

## Le niveau opératif : pour quoi faire ?

Placé entre décision stratégique et action tactique, le niveau opératif porte la responsabilité de traduire concrètement en actions sur le théâtre les grandes options décidées dans la capitale, dans le cas d'une opération nationale, ou au siège de l'organisation internationale en charge de l'opération, lorsque celle-ci est multinationale.

PAR LE COLONEL PATRICK TICHIT, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'EMIAFE, (ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DE FORCE ET D'ENTRAÎNEMENT)

### Un niveau de commandement irremplaçable...

Du fait de cette mission bien cadrée, ce niveau de commandement est irremplaçable et ce quelles que soient la complexité de la situation à contrôler et l'ampleur des opérations à mener pour y parvenir. Ceci reste vrai même lorsque la visibilité de l'opératif s'affaiblit dans les opérations de faible ampleur du fait de l'importance relative alors accordée aux actions tactiques.

Pour remplir sa mission, le commandant de la force (COMANFOR) doit, dans le cadre du mandat reçu du niveau stratégique, disposer de manière permanente d'une vision d'ensemble du théâtre sous tous ses aspects, et non exclusivement dans le domaine de l'action militaire, pour être à même d'informer rapidement le décideur national ou multinational, d'orienter et de coordonner les actions entreprises par le niveau tactique et d'assurer sans heurt la continuité de l'action - dans toute la gamme de mise en œuvre des choix diplomatiques ou militaires - sur le théâtre.

Du fait de l'éloignement du niveau stratégique - et ce quelles que soient les performances des moyens de communication - et de l'implication au plus près du niveau tactique, l'opératif est le niveau qui dispose à la fois du recul et de la proximité suffisants pour équilibrer les actions menées sur le théâtre.

Par ailleurs, certaines des réalités opérationnelles de théâtre ne peuvent être gérées qu'au niveau du commandant de la force : ce sera le cas des aspects humanitaires de la résolution du conflit, qui nécessiteront un choix d'actions civilo-militaires adapté aux spécificités du théâtre ; ce le sera aussi pour l'expression officielle et organisée de la légitimité de l'action menée par la for-

ce déployée qui impliquera un travail bien orienté de communication et de relations avec les médias et un choix d'opérations centrées sur l'information (OCI) bien adapté aux caractéristiques du milieu et de la situation. Ce n'est qu'au niveau du COMANFOR que pourra s'envisager le choix de ripostes adaptées aux différentes actions d'opposition qui se manifesteront sur le théâtre, qu'il s'agisse d'OCI ou du ciblage d'objectifs d'une quelconque nature.

Lui seul sera en mesure, ès qualités, de garantir et d'équilibrer les relations avec les autorités officielles du pays, avec sa population dans sa diversité, avec l'ensemble des parties en conflit et les autres acteurs du théâtre. L'intégration de l'ensemble des réalités du théâtre est de nature à contribuer aussi à une bonne préparation de la sortie de crise. Le COMANFOR, légitimé par la décision politique et responsable en tant qu'autorité militaire de commandement, incarne la cohérence de l'action militaire au profit d'un règlement complet du conflit. Enfin, même pour une force du format le plus modeste qui soit, certaines actions menées sur le théâtre impliquant la gestion de l'espace, particulièrement dans les trois dimensions, ou celle de feux ou d'actions de combat de différentes natures, rendront indispensables une coordination des différentes actions sur le théâtre par le niveau opératif.

L'ensemble des responsabilités ainsi décrites paraît bien exclusif de toute autre par son ampleur et sa nature, et il n'est pas souhaitable de chercher à fusionner ou à confondre les responsabilités du commandant de la force avec celles du commandant tactique, même dans le cas où la force déployée appartient majoritairement à une composante, qui sera dans ce cas la plupart du temps la composante terrestre.

## ...Pour lequel simplicité et efficacité doivent être recherchées

En revanche les considérations ainsi énoncées ne doivent pas amener à multiplier à l'envi les strates du système de commandement, à "empiler les PC" de manière inutilement complexe, mais à organiser le commandement de sorte qu'il puisse fournir de manière simple et efficace toute l'aide à la décision nécessaire tant au commandant de la force qu'au commandant tactique des moyens déployés. L'opératif, par essence plus complexe, sera ainsi à même de superviser l'action des composantes, sans entrisme et tout en continuant de traiter efficacement du théâtre. Alors que les fonctions opérative et tactique ne peuvent pas être miscibles ou confondues, les états-majors qui les mettent en œuvre doivent pouvoir l'être par souci d'efficacité et d'économie des moyens.

## Une conception de théâtre qui ne peut être qu'interarmées...

A la source, c'est-à-dire au moment essentiel de la conception et de la planification d'une opération sur un théâtre, toutes les solutions doivent être équitablement envisagées, tous les modes d'action de toutes les composantes tactiques doivent être objectivement étudiés.

Cette étude doit donc être menée en interarmées, pour faire ainsi appel à toutes les compétences possibles, car une seule composante ne pourrait utilement développer que les modes d'actions relevant de ses savoir-faire d'armée, et risquerait d'omettre une action particulièrement efficace que pourrait mener une autre composante.

Cette réflexion sur le caractère interarmées de la conception et de la planification d'une opération concerne essentiellement les opérations de première intervention sur un théâtre, et beaucoup moins les opérations de stabilisation qui correspondent à une logique différente.

## ...L'opération pouvant être ensuite confiée à une composante dans certaines conditions

Dans certains cas, en fonction de la situation et des moyens mis en œuvre, l'opération ainsi planifiée pourra être confiée au niveau du théâtre à une composante d'armée qui sera le plus souvent, si l'on tient compte de la nature des crises et conflits actuels, la composante terrestre. Ce choix conviendra aussi aux opérations de stabilisation qui se déroulent après une première intervention sur le théâtre et voient l'action d'une composante terrestre très majoritaire du fait de la nature des opérations à mener. Ceci se fera, bien entendu, en donnant toute sa place et tous ses moyens d'action au niveau opératif et en agissant dans un esprit interarmées pour la relation aux autres composantes qui seront représentées sur le théâtre.

L'évolution de la crise vers une plus grande complexité, comme la nécessité de gérer l'espace en trois dimensions ou de coordonner des feux ou des actions de combat, devrait cependant amener à reconsidérer la situation et à redonner un caractère véritablement interarmées au système de commandement opératif déployé par la composante terrestre.

Du fait de l'importance et de la spécificité de sa mission sur un théâtre, le niveau opératif ne devrait être ni fusionné ni confondu avec le niveau tactique, ce qui n'interdit pas de rechercher systématiquement la simplicité dans la conception d'un système de commandement efficace et capable de préparer la décision des responsables des deux niveaux.

Alors que la conception initiale du niveau théâtre est par essence interarmées, et d'ailleurs - faut-il le rappeler - dirigée par le niveau stratégique, il est possible par contre d'envisager de confier ensuite la responsabilité du théâtre à une composante dont la mission est dominante, ce qui est souvent le cas pour les forces terrestres dans les opérations actuellement menées, sans qu'une fusion des niveaux de commandement ne soit une conséquence attendue de cette démarche.

Ce choix devrait rester réversible, car une évolution de la crise vers plus de complexité amènera à envisager de modifier rapidement l'organisation du commandement en conséquence et d'en revenir à l'interarmées.

Pour ce qui concerne l'avenir, il faut observer que la tendance est à un accroissement de l'importance de la place du niveau opératif dans la chaîne de commandement, du fait d'une part de la nature des crises qui agitent le monde et exigent de plus en plus souvent une réponse interarmées et même désormais interministérielle, d'autre part des réflexions et expérimentations en cours sur les opérations fondées sur les effets (*Effet Based Operations*, EBO) qui devraient singulièrement renforcer le rôle déjà essentiel du commandement de théâtre.

**NDLR : Le fait établi d'avoir 3 strates de Commandement doit être mesuré selon le niveau des forces déployées. Il en va ainsi notamment pour les Battle Groups 1500. Il convient en effet d'éviter la "caricature" d'opérations pour lesquelles l'effectif dévolu au Commandement pourrait être supérieur à celui des forces déployées.**



ADJ J.R. DRAHI/SORPA Terre